



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

sécurité des biens et des personnes

Question au Gouvernement n° 864

Texte de la question

CORSE

M. le président. La parole est à M. Laurent Marcangeli, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.
M. Laurent Marcangeli. J'associe à ma question mes collègues Camille de Rocca Serra et Sauveur Gandolfi-Scheit.

Monsieur le ministre de l'intérieur, il y a quelques semaines, vous avez dit, à deux reprises, que la Corse était " culturellement " violente. (" Oh ! " sur plusieurs bancs du groupe UMP.) Mes compatriotes désapprouvent très fermement ces propos choquants, indignes d'un ministre de l'intérieur (*Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe UMP*), et un récent sondage a démontré qu'ils étaient rejetés par l'ensemble de nos compatriotes du continent et de Corse.

La violence, c'est aussi quand des CRS chargent des familles qui viennent manifester. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe UMP. - Exclamations sur les bancs des groupes SRC, écologiste, GDR et RRD.*) La violence, c'est aussi quand des supporters de football détruisent Paris. La violence, c'est aussi lorsque, à Marseille, on tombe sous les balles, comme ailleurs.

La vérité, monsieur le ministre de l'intérieur, c'est que vous êtes culturellement incompetent en matière de maintien de la sécurité (*Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe UMP*), vous et votre famille politique.

Alors, c'est au nom d'une région qui a très mal vécu ces propos, une région qui a été la première à être libérée, le premier morceau de France libéré, comme le disait le général de Gaulle en 1943, une région qui mérite bien mieux de la part d'un ministre de l'intérieur, que je vous pose une question très simple : continuez-vous à maintenir ces propos scandaleux, continuez-vous à nier le fait que la Corse, c'est la France et que la Corse ne mérite pas un traitement de cette nature ? (*Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe UMP.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Manuel Valls, *ministre de l'intérieur*. Quand nous travaillons ensemble sur les dossiers de la Corse, monsieur le député, quand je me rends en Corse pour rencontrer les parlementaires et les élus, dont vous êtes, pour marquer aussi le soutien de l'État, notamment sur le plan économique, depuis plus de dix ans, et d'ailleurs dans la continuité des différents gouvernements, je vous trouve en général plus pondéré, plus modéré et moins caricatural. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

M. Xavier Bertrand. Vous allez nous dire que vous n'avez pas tenu ces propos, monsieur le ministre ?

M. Manuel Valls, *ministre*. Il y a de la violence et du crime organisé en Corse. C'est le Premier ministre, Jean-Marc Ayrault, qui a été le premier à parler de dérive mafieuse en Corse,...

M. Franck Gilard. Pas plus qu'à Nantes !

M. Manuel Valls, *ministre*. ...et il faut dire les choses comme elles sont : oui, en Corse, il y a une violence. Oui, en Corse, il y a plus d'armes par habitant que dans le reste du pays. Oui, en Corse, le taux d'assassinat est plus élevé qu'en Sicile. Oui, en Corse, il y a des gens qui ne veulent pas parler parce qu'ils ont peur.

M. Jean Glavany. Eh oui !

M. Manuel Valls, *ministre*. Oui, en Corse, il y a de la violence et de la corruption.

M. Jean Glavany. Eh oui !

M. Camille de Rocca Serra. De tels propos sont scandaleux !

M. Manuel Valls, *ministre*. Alors, monsieur le député, ouvrez les yeux, parlez et soutenez la politique du Gouvernement pour mettre fin à la violence et à la mafia en Corse. (*Vifs applaudissements sur les bancs du groupe SRC. - Exclamations sur les bancs du groupe UMP.*)
Plusieurs députés du groupe UMP. Ces propos sont scandaleux !
M. Lucien Degauchy. Il n'a pas répondu !

Données clés

Auteur : [M. Laurent Marcangeli](#)

Circonscription : Corse-du-Sud (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 864

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [22 mai 2013](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [22 mai 2013](#)